

## **COMMUNIQUÉ POUR INFORMATION**

### **Situation exceptionnelle sur les augmentations de prix de l'acier d'armature**

**Longueuil, 2 juin 2022** – L'Institut d'acier d'armature du Québec (IAAQ) souhaite porter à l'attention des différentes parties prenantes de l'industrie de la construction une situation exceptionnelle et imprévisible à laquelle font face ses membres relativement à l'approvisionnement en acier d'armature et aux augmentations substantielles du prix de ce matériau. L'IAAQ invite les différents donneurs d'ouvrage à reconsidérer les conditions des contrats forfaitaires qui n'ont pas de clause d'ajustement de prix, afin de partager avec les entrepreneurs les risques liés à la hausse du prix de l'acier.

Il est vrai que certains donneurs d'ouvrage publics ont inclus des clauses d'ajustement de prix à leur contrat, afin d'équilibrer davantage les risques reliés à la volatilité des prix des matériaux. Cependant, plusieurs contrats, publics ou privés, octroyés avant la hausse drastique du coût de l'acier et dont les travaux se poursuivent sur plusieurs années, ne comportent pas de telles clauses d'ajustement, si bien que l'augmentation du prix doit être absorbée en totalité par les entrepreneurs. La situation est très préoccupante pour les entreprises spécialisées en acier d'armature qui doivent exécuter des travaux, souvent en vertu de contrat forfaitaire, dont le coût des matériaux représente minimalement 50 % de la valeur.

C'est le contexte géopolitique et économique mondial qui a entraîné des répercussions sur le marché de l'acier d'armature canadien. En effet, depuis le début de l'invasion de la Russie en Ukraine, le prix de l'acier d'armature canadien a bondi de plus de 25 % et cela est sans compter les multiples hausses de prix subies au cours de l'année 2021 à la suite de la poussée inflationniste que connaissait l'économie mondiale en sortie de pandémie. Dans les faits, depuis janvier 2021, les prix ont augmenté de 100 %, alors qu'historiquement, ils suivaient généralement l'indice des prix à la consommation.

Rappelons qu'en guise de protestation à la guerre en Ukraine, l'Union européenne a imposé différentes sanctions contre la Russie, dont l'interdiction d'importer des produits sidérurgiques finis de Russie en mars dernier. Ces sanctions ont fait monter, à des sommets historiques, le prix de plusieurs produits finis d'acier destinés à la construction, mais aussi au secteur automobile. En raison des délais, les fabricants sont souvent disposés à payer le prix fort plutôt que de payer des frais de retard, contribuant ainsi à maintenir la tension sur le marché. La chaîne d'approvisionnement est également perturbée puisque des aciéries ukrainiennes, dont celle d'Azovstal à Marioupol, ont été la cible de bombardements russes.

Si les prix ont atteint de tels records, c'est que la Russie et l'Ukraine sont ensemble le quatrième plus grand exportateur d'acier au monde. Ils exportent non seulement des produits finis, mais ils sont également d'importants fournisseurs de produits semi-finis comme les brames et les billettes qui sont vendus aux aciéries pour être laminés et transformés en acier d'armature.

#### **À propos de l'IAAQ**

L'Institut d'acier d'armature du Québec est une association qui a pour mission de supporter et de promouvoir le béton armé comme matériau de construction le plus efficace et efficient. L'IAAQ compte parmi ses membres, des fabricants d'acier d'armature, de même que des aciéries, importateurs et membres associés.